

Michel Beaudin, Yvonne Bergeron et Guy Paiement (dir.), *Le pouvoir de l'argent et le développement solidaire*, Montréal, Fides, coll. « Défis et société », 1997, 242 p.

Jean-Guy Lacroix

Number 29, 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002683ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002683ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (print)

1923-5771 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lacroix, J.-G. (1997). Review of [Michel Beaudin, Yvonne Bergeron et Guy Paiement (dir.), *Le pouvoir de l'argent et le développement solidaire*, Montréal, Fides, coll. « Défis et société », 1997, 242 p.] *Cahiers de recherche sociologique*, (29), 173–175. <https://doi.org/10.7202/1002683ar>

Comptes rendus

Michel Beaudin, Yvonne Bergeron et Guy Paiement (dir.), *Le pouvoir de l'argent et le développement solidaire*, Montréal, Fides, coll. «Défis et société», 1997, 242 p.

Ce livre rend compte d'une démarche entreprise en mai 1993, avec les Journées sociales tenues à Chicoutimi, et poursuivie par la suite avec la tenue à Sherbrooke en mai 1995 d'autres Journées sociales. Il témoigne surtout de ces dernières et de la préparation qui y a conduit.

L'ouvrage s'attache à décortiquer la forme autant que l'étendue du pouvoir financier en vue de le démystifier, de partager le sens du possible, et ce sans verser dans le fatalisme qui semble vouloir s'insinuer partout, comme le soulignent dans leur présentation les coordonnateurs de la publication (p. 8).

Le livre, qui se divise en cinq parties, fait appel à un grand nombre de contributeurs. En dresser la liste et examiner chaque texte seraient ici quelque peu fastidieux. Aussi vais-je me contenter de présenter très globalement les différentes parties de l'ouvrage.

Dans la première, on expose d'abord l'objectif de la démarche d'ensemble et les buts visés par les Journées sociales de 1995. Par la suite sont présentés des bilans sur le développement solidaire dans les régions (p. 23-71). Dans chaque bilan, on brosse un portrait de la région et on inventorie les réseaux de développement solidaire ainsi que les obstacles à ce développement et les solutions qui sont proposées. Cette partie se termine par une synthèse de la question du sous-développement qui met l'accent sur son caractère «fabriqué»; on y fait état de trois formes d'exclusion découlant de ce type de «développement»: sociale, professionnelle et territoriale (p. 68-69).

La deuxième partie, plus courte, cherche l'éclairage du souvenir, de l'histoire, de la mémoire de ce que sont les membres de la société québécoise, pour finalement conclure sur l'importance de surtout compter sur ses propres moyens (p. 91), un auteur soulignant que, comme l'enseigne l'histoire, «les solutions les plus efficaces viennent de l'intérieur, tant au plan politique qu'économique, culturel et social» (p. 93).

Par la suite, le contenu prend une allure plus pédagogique. Sous le titre «Démystifier la force de l'argent», la troisième partie décortique les mécanismes du pouvoir de l'argent. On explique, entre autres choses, comment fonctionne la bourse (p. 100 et suiv.), ce qu'est la dette publique et comment et pourquoi elle a si rapidement augmenté depuis 1975 (p. 111 et suiv.), ce qui compose les coûts des programmes sociaux (p. 134 et suiv.), d'où proviennent les revenus des gouvernements (p. 149 et suiv.). Les deux dernières contributions de cette partie de l'ouvrage adoptent toutefois une approche plus engagée pour traiter des marges de manœuvre de l'État (p. 159-165) et des compressions budgétaires pour atteindre le déficit zéro (p. 167-173).

La quatrième partie se penche sur les racines internationales du pouvoir de l'argent. Les titres des contributions illustrent bien le contenu de cette partie: «Qui se cache derrière ces marchés qui contrôlent l'économie et la démocratie?», «Le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et ceux qui les contrôlent», «Le Canada, la Banque mondiale et le FMI».

Finalement, dans la dernière partie du livre, intitulée «Reprendre l'initiative», l'accent est mis sur l'éthique en tant que valeur qui doit être au cœur de la démarche de questionnement concernant la forme et les conséquences du pouvoir de l'argent et de la finance, et sur l'importance de la conviction qu'on peut y faire quelque chose, quelque chose qui émane d'une société civile qui se ressaisit (p. 210 et suiv.), qui se lève (p. 212) pour redéfinir les rapports à l'économie (p. 213 et suiv.) afin de ramener l'État à des finalités sociales (p. 216 et suiv.).

La plupart des collaborateurs de cet ouvrage et des principaux animateurs de la démarche qui y a conduit sont issus des milieux religieux ou de la théologie. Certains penseront que ce seul fait invalide le message de ce livre par sa teneur plus morale, éthique, que rationnelle, objective. Après une lecture, même rapide, je me dois de désapprouver un tel rejet dogmatique. Au moment où le Capital se fait de plus en plus intolérant et impatient devant toute prétention humanitaire ou sociale, la volonté de resituer l'humain au centre de la dynamique et de réaffirmer que l'argent, même s'il est nécessaire, ne devrait être qu'un moyen, apparaît comme le socle capable de relancer le progrès social et de renforcer la démocratie. On pourra être plus ou moins d'accord avec certains arguments, ou encore avec certains enthousiasmes communautaristes, il reste que, dans l'ensemble, cette prise de parole doit être considérée comme l'expression de l'urgence et

de la profondeur de la question sociale et humaine. Ne serait-ce qu'à ce titre, l'ouvrage gagne à être lu.

Jean-Guy LACROIX
 Directeur
Cahiers de recherche sociologique

Dorval Brunelle, *Droit et exclusion. Critique de l'ordre libéral*, Paris et Montréal, L'Harmattan, 1997, 210 p.

Dans son dernier livre, Dorval Brunelle propose des analyses et des études qui approchent la question du droit dans la société civile sous des angles différents mais complémentaires (p. 9). L'objectif est de mettre en lumière la portée et les limites du cadre juridique fondant et légitimant une «certaine» (le mot est de Brunelle) vision libérale de la société civile, soit, nommément, la vision néolibérale. Dans la présentation, l'auteur précise que, s'il a intitulé l'ouvrage *Droit et exclusion*, c'est que «la mise en place des mécanismes d'exclusion relève de la même logique d'ensemble dont la compréhension repose sur l'analyse de la notion de société civile elle-même» (p. 9). Il entend mettre à nu les paramètres de cette société civile, tout en critiquant l'interprétation de ces paramètres qui valorise la liberté individuelle et la défense des opportunités aux dépens de la défense des valeurs collectives et de la sanction d'une plus grande égalité (p. 10).

Cet ouvrage réunit de tout nouveaux textes et des textes qui ont déjà fait l'objet d'une première publication. Cependant Brunelle précise, et avec raison, avoir entièrement réécrits la plupart de ces derniers.

Dans une très solide et très originale introduction en trois parties («La société civile et la philosophie politique aux États-Unis», «La société civile», «Société civile, société politique»), qui donne tout leur sens et toute leur portée aux chapitres qui suivent, Brunelle fixe son approche compréhensive de la problématique. Il explique en quoi le droit constitue la base de la société civile, «lieu privilégié de réalisation ou d'implantation des valeurs sûres qui devraient encadrer les rapports sociaux, qu'il s'agisse de la démocratie ou du démocratism [qui, précise-t-il, n'a pas le sens péjoratif qu'il revêt aujourd'hui], de l'égalité ou de l'égalitarisme» (p. 15). Plus loin, il joindra à ce duo que constituent démocratie et égalité, la question de l'universalisme pour montrer que celui-ci n'est pas total, global, et que cette non-totalité définit les exclusions légitimes, dans le cadre d'une société civile et non pas au sens éthique.